

PV de l'AG de Solidarité Tattes, Salle du Faubourg, Genève 22 mai 2018, 18h15-19h30

Présent-e-s : 38 personnes y compris le comité

Excusé-e-s : 12 personnes

Accueil :

Annonce du déroulement de la soirée, avec une partie statutaire puis une rencontre-repas.

Liste des personnes excusées.

Approbation du PV de l'AG du 30.05.17 :

Pas de questions, pas de rectifications. PV approuvé à l'unanimité.

Présentation du Rapport d'activité 2017-2018 :

- L'association compte actuellement 69 membres, notre mailing liste compte bientôt 2000 personnes, le comité compte 13 membres.
- Nos réunions se font à l'Arcade 84, que nous remercions au passage pour sa disponibilité et son accueil.
- Nous organisons des rencontres mensuelles avec les personnes parrainées-marrainées : ces rencontres sont devenues des permanences où les personnes NEM-Dublin se rendent quand elles ont épuisé les voies juridiques. Elles sont souvent envoyées par les juristes eux-mêmes.
- En plus de ces rencontres mensuelles, nous avons effectué 4 permanences en février 2018 dans 4 lieux (Tattes, Anières, Bois-de-Bay et CSP) où les personnes Dublin ont pu présenter leur problème.
- Nous avons lancé l'Appel contre l'application aveugle du règlement Dublin. Puis d'autres organismes nous ont rejoint (Amnesty, Coll R DDR Neuchâtel, SISF) et ensemble, nous avons remis cet Appel aux autorités fédérales. Nous avons été reçu-e-s par Mme Sommaruga et M. Gattiker (SEM), ainsi que par plusieurs conseils d'état en Suisse. Nous leur avons présenté un tableau avec 50 cas de personnes vulnérables qui devraient bénéficier de la clause de souveraineté.
- La fermeture aux niveaux fédéral et cantonal est grande, mais sans qu'on comprenne comment, les cas vulnérables de notre tableau reçoivent parfois des réponses d'entrée en matière.
- Nous avons tenté d'améliorer notre communication (site web, FB, newsletter).
- Nous sommes désormais une association membre de la coordination asile.
- Nous faisons aussi partie de la Coalition article 12, qui s'élève contre la nouvelle mesure de rétorsion provenant des services de M. Maudet et qui consiste à faire passer les requérant-e-s par le SARA (à l'aéroport) pour obtenir un premier tampon, qui permet ensuite d'aller à l'OCPM pour un 2^{ème} tampon, qui enfin permet de toucher l'aide d'urgence, soit 10 fr. par jour. Même M. Poggia a trouvé la mesure fâcheuse et l'a dit dans la presse. Les personnes pourraient aller directement chercher leur aide d'urgence sans passer par le SARA, mais elles n'osent pas le faire.

Présentation des comptes, vérification des comptes, explication du budget:

- M. Magnin lit le rapport signé par elle-même et la deuxième vérificatrice des comptes, J. Haller, où elle signifie que les comptes sont vérifiés et corrects.

- Le budget est brièvement présenté par une membre de ST, qui dit à quoi est utilisé l'argent qui nous est donné (aide à des personnes renvoyées dans un pays où elles n'ont pas accès immédiat à l'aide de l'état, soutien pour des frais de mariage ou de reconnaissance parentale, etc.). Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Election des 2 vérificatrices des comptes, élection du comité :

- Les 2 vérificatrices des comptes, Joceylne Haller et Marpessa Magnin, sont réélues à l'unanimité.
- Le comité comptera désormais 15 personnes (énumérées par ordre alphabétique) :
 - o 5 nouvelles personnes s'intégrant au comité :
 - Cécile Azoulay
 - Marie-Laure Bonard
 - Delio Fiore
 - Cristel Moretto
 - Walat Musa
 - o 10 réélections :
 - Cristina Adamo
 - Marjorie de Chastonay
 - Tedros Eyasu
 - Martine Félix
 - Juliette Fioretta
 - Morgane Hirt
 - Aude Martenot
 - Claire Martenot
 - Viviane Luisier
 - Fatia Shiferaw

Questions à discuter dans l'association en général :

- Les centres fédéraux prévus pour 2019,
- La situation des Erythréen-ne-s et le jeu de la Suisse,
- La question du regroupement familial et son poids dérisoire aux yeux des autorités.

Quelques personnes prennent la parole :

- D. Ovetz pense qu'il faut suivre la piste des droits de l'enfant qui sont sans cesse bafoués, lorsqu'on a épuisé la voie juridique.
- M. Honderich estime que l'accompagnement des requérant-e-s est important pour que les employé-e-s des institutions sachent que la population n'est pas d'accord avec les procédures discriminatoires. L'accompagnement est un témoignage.
- T. Eyasu trouve qu'il faut trouver des politiciens capables de prendre en mains la question de l'Erythrée, car la Suisse prend un chemin qui n'est pas correct et ne prend pas en compte la situation réelle de ce pays.
- MC. Caloz-Tschopp s'adresse aux politiques et leur demande de faire cesser l'application aveugle de Dublin. Il faut appuyer à tous les niveaux pour faire arrêter Dublin.

La séance est close à 19h30. Invitation est faite pour la rencontre-repas qui suit, à laquelle prennent part une centaine de personnes.